

savoir prendre la parole en public pour s'exprimer et communiquer

Objectifs

Apprendre les différentes techniques du discours et découvrir des méthodes permettant de contrôler ses émotions afin de se sentir plus à l'aise dans ses interventions

Enjeux

Les agriculteurs sont souvent sollicités pour prendre la parole, dans leurs activités de production, de commercialisation, de promotion et de représentation. Ils doivent communiquer sur leur métier, leurs engagements, afin de défendre leurs pratiques et leurs convictions.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Méthodologie autour de la prise de parole
- Techniques de communications : étapes et postures
- Savoir identifier les idées essentielles et préparer une intervention en conséquence

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 03/12/2021

Tarifs

203€ - Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles dans la limite de l'enveloppe disponible. Autre cas : nous contacter.

Plus de renseignements

Responsable de stage : Cécilia DARBOURET
adearlr.formatation@gmail.com
ARDEAR Occitanie
Mas de Saporta
34875
LATTES cedex
Tel. 04.67.06.23.67
N° d'organisme de formation :
91300280330

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Taux de satisfaction : 93%%



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription. Par ailleurs, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Dates, lieux et intervenants

06 déc 2021

09:30 - 17:30 (7hrs)

Mairie - 5, av. de la République
34800 NEBIAN

Nadia MENENGER, journaliste de médias indépendants et formatrice

Partenaire(s)



Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))